CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2011

Analyse d'un document

Option : Hygiène, laboratoires, qualité de l'eau

EPREUVE N°9

Durée : 4 h
Coefficient : 4

SUJET :

Le terme « marée verte » est le nom donné en France aux importants dépôts d'algues laissés par la mer sur la zone intertidale à marée basse ou flottant entre deux eaux lorsque la mer monte. Sur la façade ouest, les algues, toutes nitrophiles, sont surtout Ulva Armoricana et Ulva Rotundata, deux nématothalles très photophiles mais on trouve aussi Enteromorpha Clathrata filamenteuse ou Cladophora. Les Régions concourent avec les autres collectivités locales et l'Etat à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie.

Ingénieur en chef, vous venez d'être recruté(e) en tant que directeur du pôle climat, environnement, eau et biodiversité du Conseil régional de la Coreg. Vous avez notamment en charge l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'énergie, de l'aménagement durable et du patrimoine naturel. La mer, le développement maritime et le littoral sont rattachés à un autre pôle dépendant comme le vôtre directement de la direction générale des services.

Sur les 850 km de côtes atlantiques que compte le territoire de la Coreg, aucun développement significatif d'algue verte n'avait été constaté jusqu'ici. Cependant, en cette fin de printemps, une plage en aval d'un petit bassin versant connaît dans la zone de marnage un développement de type Ulva Rotundata.

Afin de gérer au mieux cette situation, le Président de la Coreg vous a demandé, sur proposition de la direction générale des services, de créer et d'animer une cellule de veille regroupant les compétences nécessaires.

Le service de documentation vous a fait parvenir à titre d'information :

- **un diaporama qui a servi à présenter le phénomène aux élus d'une autre région touchée depuis de nombreuses années par le phénomène algal ;**

- **un arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes concernant la réparation d'un préjudice résultant de la prolifération des « algues vertes ».**

En complément, un laboratoire organisme privé indépendant et centre technique labellisé institut technique agro-industriel par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, vous a transmis, en réponse à la demande de votre élu référent, un rapport récent financé par des fonds publics. Il y est fait le point de l'état de la connaissance sur les processus biologiques, hydrologiques et sédimentologiques impliqués dans les marées vertes que connaît une troisième région.

QUESTION 1

Dans un premier temps, vous établirez à l'attention de votre hiérarchie un rapport visant à caractériser les marées vertes et leurs enjeux.

QUESTION 2

Dans un second temps, vous rédigerez une note au Président du Conseil Régional de la Coreg, lui proposant un programme d'actions publiques visant à lutter avec une gouvernance efficace contre ce phénomène. Vous argumenterez vos propositions en tenant compte notamment des faisabilités techniques, juridiques et financières.

Barème de notation :

- **Compte rendu critique de l'analyse : 8 points**
- **Orientations prospectives : 10 points**
- **Lisibilité et cohérence du document : 2 points**

SIGLES

DCE : Directive Cadre sur l'Eau
DM : Dry Matter (matière sèche)
SDAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

DOCUMENTS JOINTS

Document n°1	Diaporama de présentation des marées vertes	**Page 3**
Document n°2	Décision de la Cour administrative d'appel de Nantes 1er décembre 2009	**Page 19**
Document n°3	Etude complémentaire des processus impliqués dans la marée verte	**Page 28**

NOTA :

- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.